http://levenissian.fr/L-affaire-Mumia-Abu-Jamal-devant-la-justice-federale-de-Philadelphie

L'affaire Mumia Abu-Jamal devant la justice fédérale de Philadelphie

- Internationale -

Date de mise en ligne : lundi 25 décembre 2017

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Face à l'obstruction du Bureau du Procureur, le juge en charge de cette affaire a décidé de convoquer une nouvelle audience le mercredi 17 janvier.

Dans ce nouvel épisode judiciaire, le juge fédéral Léon Tucker a ordonné depuis plusieurs mois au Bureau du Procureur de Philadelphie de fournir tous les documents concernant l'implication du magistrat Ronald Castille à tous les niveaux judiciaires ayant abouti à la condamnation à mort de Mumia.

Ronald Castille refusa de se récuser lorsque le cas Mumia fut porté devant la Cour Suprême de Pennsylvanie où il siégeait alors que durant toutes les procédures d'appels il interféra en sa qualité de procureur.

Désormais la Cour Suprême des Etats-Unis considère non conforme à la Constitution (affaire Terry Williams v. Pennsylvania 579 US 2016) le fait qu'un même magistrat, procureur ou juge, soit impliqué dans une affaire de peine capitale à ses différents niveaux judiciaires. Autrement dit, on ne peut être juge et partie d'une même affaire.

Voilà brièvement résumé ce que le juge Tucker aura a tranché, sous réserve que les documents prouvant l'implication de Ronald Castille soient produits par le Bureau du Procureur dont ce dernier est encore aujourd'hui membre. Quant au Procureur en poste, récemment condamné pour corruption, il a été relevé de sa fonction et emprisonné ! Le nouveau Procureur élu récemment, Larry Krasner, prendra ses fonctions début janvier (voir nos infos en pièce jointe).

Nos amis américains, soutiens à Mumia, appellent à faire de l'audience du 17 janvier un nouveau temps fort de la mobilisation internationale pour que la justice de Pennsylvanie se conforme à la jurisprudence de la Cour Suprême des Etats-Unis en accordant un nouveau procès à Mumia, ouvrant ainsi la porte à une possible libération.

A cet effet, nous vous invitons à intervenir directement auprès du Bureau du Procureur de Philadelphie pour exiger qu'il rende public tous les documents relatifs à la condamnation à mort de Mumia et à l'implication de Ronald Castille. Pour ce faire, adressez personnellement le mail suivant « Demanding the publication of all documents relating to the involvement of Ronald Castille in the death sentence of Mumia Abu-Jamal » [1] à l'adresse mail suivante : justice@phila.gov

Préciser nom & prénom, Commune, + France

Nous appelons également les associations, les organisations, les syndicats, ainsi que les maires et les élus des villes solidaires du combat de Mumia (pièce jointe) à se joindre à cette action dont l'enjeu est un nouveau procès et sa possible libération en écrivant au Bureau du Procureur : PHILADELPHIA DISTRICT ATTORNEY 3 S Penn Square, Philadelphia, PA 19107, États-Unis.

Merci d'agir au plus vite.

Copyright © Le Vénissian

Soutien Financier

Sans mobilisation internationale mais également sans solidarité financière, Mumia n'aurait jamais quitté le couloir de la mort. Pour autant, il est condamné à mourir en prison car il n'a toujours pas obtenu le droit à un nouveau procès pour défendre son innocence. L'audience en justice pénale du 17 janvier prochain à Philadelphie pourrait changer le cour des choses (voir nos précédentes infos).

Ce combat judiciaire depuis trois décennies a coûté plus d'un million d'Eurosuros ! Et de l'argent il en faut encore pour que Mumia puisse un jour être libéré ... C'est la raison pour laquelle, nous lançons un nouvel appel à dons (imprimé de souscription en pièce jointe) auprès des collectifs, des associations, des organisations syndicales, des partis politiques qui sont engagés aux côtés de Mumia, et plus généralement auprès de celles et de ceux qui soutiennent son combat avec l'objectif de sa libération.

Vous pouvez également apporter votre contribution en achetant des enveloppes à l'effigie de Mumia, le livre "Mumia Abu-Jamal, combattant de la liberté" de Claude Guillaumaud-Pujol ou le CD "paroles et musique de Mumia" (bons de commande en pièces jointes). Tous les bénéfices de ces ventes sont reversés à la défense de Mumia.

La solidarité en cette période de fêtes de fin d'année c'est aussi de penser à cet homme courageux qui se bat depuis 36 ans pour sortir de l'enfer de l'univers carcéral et rejoindre enfin sa famille.
<a href='http://levenissian.fr/sites/levenissian.fr/IMG/pdf/enveloppes_commande.pdf' title='PDF - 601.4 ko' type="application/pdf">



<a href='http://levenissian.fr/sites/levenissian.fr/IMG/pdf/bon_de_commande-livre_cgp.pdf' title='PDF - 1.6 Mo' type="application/pdf">



MERCI POUR VOTRE SOUTIEN.

COLLECTIF FRANÇAIS "LIBÉRONS MUMIA !"

rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques

MEMBRE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Courriel : contact@mumiabujamal.com

Site Web : www.mumiabujamal.com

[1] Exigeons la publication de tous les documents relatifs à l'implication de Ronald Castille dans la condamnation à mort de Mumia Abu-Jamal !

Copyright © Le Vénissian